

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal

Du Jeudi 7 Décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Blanzay dûment convoqué, le 30 novembre 2023, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Isabelle SURREAUX, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 10

Quorum : 8

Présents : Mrs, DENIS-PERRIERE Cyrille, GUILLET Noël, PRADEL Stéphane, PROVOST Jean-Claude, ROUSSEAU James, TRIQUET David et Mmes AUTET Gwénaëlle, DOUX Annie, SURREAUX Isabelle et THOMAS Nadia

Absents : Mmes GROLLIER Mélissa et MORINEAU Émilie, Mrs CORDEAU Jean-François, LEROYER Clément et THOMAS Stéphane

Pouvoirs :

Conformément aux dispositions de m'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance, qui est chargé de la rédaction du procès-verbal de la séance.

Secrétaire de séance : Mme DOUX Annie

ORDRE DU JOUR

- Arrêt du Procès-verbal de la séance du 16 novembre 2023,
- Délibération n°20231207-01 Demande emprunt pour le changement de l'éclairage public en LED
- Délibération n°20231207-02 Demande emprunt pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'école
- Délibération n°20231207-03 Décision modificative n°1 – Budget principal pour emprunt

ARRET DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2023

Aucune remarque faite par les membres du Conseil Municipal

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

1/ Délibération n° 20231207-01 – Demande emprunt pour le changement de l'éclairage public en LED

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal le changement de l'éclairage public en LED.

Il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 67 000 €.

Elle présente les différentes offres de prêts et propose de retenir la mieux-disante soit :

Détail du prêt de la Caisse d'Epargne :

- Montant : 67 000.00 €
- Durée : 240 mois
- Taux fixe à 4.83%
- Frais de dossier : 250.00 €
- Type d'amortissement : échéance constante
- Périodicité des échéances : trimestrielle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **DECIDE** à l'unanimité de :

- **SOLLICITER** un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne aux conditions prévues ci-dessus.
- **S'ENGAGER** pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement, en tant que besoin, les impositions nécessaires pour assurer le remboursement des dites échéances.
- **CONFERER** toutes les délégations utiles à Madame Le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature des contrats à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

2/ Délibération n° 20231207-02 – Demande emprunt pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'école

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'installation des panneaux photovoltaïque sur la toiture de l'école.

Il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 71 000 €.

Elle présente les différentes offres de prêts et propose de retenir la mieux-disante soit :

Détail du prêt de la Caisse d'Epargne :

- Montant : 71 000.00 €
- Durée : 240 mois
- Taux fixe à 4.72%
- Frais de dossier : 250.00 €
- Type d'amortissement : échéance constante
- Périodicité des échéances : trimestrielle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **DECIDE** à l'unanimité de :

- **SOLLICITER** un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne aux conditions prévues ci-dessus.
- **S'ENGAGER** pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement, en tant que besoin, les impositions nécessaires pour assurer le remboursement des dites échéances.
- **CONFERER** toutes les délégations utiles à Madame Le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature des contrats à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer les virements de crédit ci-après :

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Opération 107 – Travaux bâtiments communaux		Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés	
Article 21312	+58 000 €	Article 1641 Emprunts en euros	+58 000 €
TOTAL	+58 000 €		+58 000 €

QUESTIONS DIVERSES

Dénomination des rues dans les villages

Webinaire le 15 décembre 2023 à 9h avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

Les communes de moins de 2 000 habitants disposent d'un délai supplémentaire de six mois soit au 1^{er} juin 2024.

Commission Patrimoine Bâti et Naturel de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou du 29.11.2023

Il y a eu une évaluation des biens immobiliers de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou par les Domaines et une agence immobilière.

Réunion DASEN

Le 11 décembre 2023 à 18h à Romagne pour un temps d'échange avec Monsieur Le Directeur Académique.

École de Blanzay

Il y a une diminution de 2 enfants sur l'effectif scolaire de l'année.

Reconduction du bail du salon de coiffure de Mme Hélène AYRAULT « Atelier D'LN »

La signature a eu lieu le 28 novembre 2023 chez Maître Pauline GUILLET à Valence-en-Poitou.

Eclairage Public

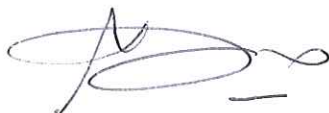
En début d'année un point sera fait avec le Syndicat Energies Vienne afin de faire le point sur les problèmes rencontrés.

Il faudra voir pour le projecteur de l'église pour une vérification.

La séance est levée à 22h36

Prochaine réunion le 14 décembre 2023 à 20h30

Blanzay, le 14 décembre 2023

Le Maire, Isabelle SURREAUX 	La Secrétaire de séance, Mme Annie DOUX 
---	---

